

CIMENTS LIBANAIS, Chekka

S.A. libanaise, 1929.

Gabriel ARNOU, administrateur délégué (1929-1939)

Polytechnicien,
administrateur délégué du Bureau d'organisation économique. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Bureau_organisation_economique.pdf

(La Journée industrielle, 23 et 26 juin 1929)

Le Bureau d'organisation économique, 33, avenue des Champs-Élysées, à Paris, vient d'être chargé de l'étude et de l'établissement des plans d'installation d'une usine de 60.000 tonnes de production annuelle de ciment Portland à installer à Tripoli (Liban) pour la Société des Ciments Libanais, société libanaise au capital de 180.000 livres libano-syriennes or (18.000.000 de francs).

CIMENTS LIBANAIS
(Le Journal des débats, 4 juin 1931)

Capitaux français et libanais à 50/50.

DEUX INITIATIVES, DEUX POLITIQUES
(Les Échos, 2 juillet 1931)

Sur les rives libanaises de la Méditerranée, s'inaugurait, il y a trois jours, une grande usine pour la fabrication des Ciments libanais.

Vingt deux millions de capitaux mixtes : libano-français.

Une administration mixte : franco-libanaise.

Une parfaite collaboration des deux parties susceptible de donner les rendements les plus brillants.

Parallèlement et presque en même temps s'élève actuellement sur les rives du Barada, à Raboué, une cimenterie syrienne.

Là, il n'y a guère que capitaux indigènes. Les capitaux étrangers ont été virtuellement exclus.

L'administration de l'affaire est exclusivement indigène et on sait dans quelles circonstances s'effectuent périodiquement les élections au conseil d'administration ou aux sièges vacants.

Pour la conduite technique, elle fut disputée entre Anglais, Allemands. Il ne fut guère question de techniciens français qui passeraient comme mis en dehors de la partie.

Voilà les faits — et le parallèle est caractéristique.

Résultats de l'une et de l'autre entreprise ?

Qui vivra verra.

Attendons cinq ans pour juger.

Le nouveau patriarche maronite (*La Croix*, 18 février 1932)

Après les grandioses obsèques de Mgr Elias Hoyek, les archevêques maronites se réunirent en Synode au palais patriarcal de Békerké, sous la présidence de Mgr Jean Mourad, archevêque de Baalbek et doyen des prélats maronites, pour élire le nouveau patriarche. Sur quinze archevêques, deux étaient absents, l'un à Paris, Mgr Pharès, l'autre à Rome, Mgr Khazen. On décida de les attendre.

Le Concile du Liban exige, pour la validité de l'élection du patriarche, les deux tiers des voix. Les candidats désignés par les Pères du Synode se trouvaient être tous des anciens élèves de Saint-Sulpice, dignes en tous points d'assumer la lourde charge patriarcale et de diriger, dans les hautes sphères de la foi et de la charité, les chrétiens de l'Église maronite. Néanmoins, ils éprouvaient une certaine crainte d'accepter cette dignité et cette charge dont ils connaissaient la lourde responsabilité.

Dès la fin de la retraite, les quinze archevêques se trouvaient réunis à Békerké. Mgr Jean Mourad ouvrit le Synode dans la chapelle du palais patriarcal et l'on procéda à l'élection, selon les prescriptions du Concile du Liban. Dès les premiers scrutins, les voix des prélats électeurs se partagèrent entre l'intrépide archevêque de Beyrouth, Mgr Ignace Moubarak, et l'éminent vicaire patriarcal, Mgr Abdallah Khoury. Tous deux bien volontiers se désistèrent en faveur de Mgr Antoine Arida, archevêque de Tripoli.

C'est certainement, de tous les prélats membres du Synode, celui qui s'y attendait le moins. Non point que ses collègues ne l'en estimaient pas digne, mais parce que, homme d'action, [il semblait être retenu loin du trône patriarcal par des entreprises considérables](#) dont la prospérité dépendait, en grande partie, de son contrôle éclairé.

Après une dernière réunion, la sixième, le doyen des prélats pria ses confrères de n'envisager, dans le grand acte qu'ils allaient accomplir, que le bien surnaturel de l'Église et des âmes. Puis, il les invita à la messe. Après l'Évangile, on procéda à un tour de scrutin. Les prélats vinrent s'agenouiller en demi-cercle devant le maître-autel pour le dépouillement du scrutin. Tous les bulletins portaient le nom de Mgr Antoine Arida.

Aussitôt, s'adressant à l'élu du Saint-Esprit, le doyen déclara dans les termes liturgiques prévus :

« Monseigneur Antoine Arida, les prélats de l'Église maronite ici réunis vous ont choisi pour leur chef et pasteur. Ils vous proclament patriarche de la nation maronite. »

Les membres du Synode présentèrent alors à S. B. Mgr Antoine Arida, les insignes patriarcaux qu'il revêtit, et se tournant vers ses frères dans l'épiscopat, il dit : « Que votre volonté et celle de Dieu soit faite. »

Prenant place sur le trône patriarcal, élevé à la droite de l'autel, le nouveau patriarche reçut les hommages des prélats. L'un après l'autre, les évêques vinrent s'agenouiller devant Sa Béatitude et lui baisèrent la main.

Ils signèrent ensuite le procès-verbal de l'élection, rédigèrent un télégramme à l'adresse de S. S. le Pape Pie XI et les cloches sonnèrent toutes volées l'heureuse nouvelle.

À la sortie de la messe, les portes du palais, closes depuis douze jours, s'ouvrirent, et la foule des fidèles, impatiente, fut admise au baise-main. À midi, toutes les cloches du Liban annonçaient l'avènement au trône patriarcal d'Antioche et de tout l'Orient de S. B. Mgr Antoine Arida. C'était le 8 janvier 1932.

De la vie du nouveau patriarche, relevons quelques dates.

Salim, fils de Abdel-Aliad Arida, est né à Becharé (Liban) le 2 août 1863. Il entra, en février 1879 au collège de Saint-Jean-Maron. Vers la fin de 1884, Il fut envoyé au séminaire de Saint-Sulpice où, sous la direction de maîtres éminents, Il fit ses études ecclésiastiques et reçut, des mains du cardinal archevêque de Paris, Mgr Richard, les ordres mineurs. Ordonné prêtre le 28 septembre 1890, il rentra au Liban en 1891. Appréciant en lui la vertu et le savoir, surtout ses connaissances théologiques, canoniques, et sa facilité dans l'art d'écrire le latin et le français, le patriarche Jean Hage le fit son secrétaire particulier, le nomma avocat des causes matrimoniales et examinateur des aspirants au sacerdoce. Chorévêque maronite le 8 mars 1903, il est fait camérier secret du Pape le 31 juillet 1905.

Élu par le Synode, le 17 juin 1908, archevêque de Tripoli, il a été sacré, le lendemain, à Békerké, par son regretté prédécesseur, Mgr Elias Hoyek. Dès qu'il prit possession de son siège archiépiscopal, il s'adonna à l'organisation administrative de son diocèse. à l'éducation de la jeunesse libanaise et des clercs pour lesquels il érigea un vaste et magnifique séminaire, qui fait l'admiration de tous les visiteurs.

Sans cesse, il est en contact avec ses ouailles, qu'il visite et encourage dans le maintien de la foi, dans leur inébranlable attachement à l'Église et à la France.

Pendant la grande guerre, il se sacrifia entièrement au soulagement des pauvres et des affamés. Pour secourir leur détresse, il vendit tout ce qu'il avait, y compris sa croix pectorale et son anneau pastoral. Il fut, en un mot, le bon pasteur donnant sa vie pour ses brebis. On estimait à plus de 100.000 francs les revenus de son diocèse en 1914. À la fin de la guerre, il n'avait que de lourdes dettes.

De ses deniers personnels, il construisit, en style moderne, le palais archiépiscopal de Tripoli dont il fit don au diocèse, ainsi que d'un immeuble de vingt-cinq pièces, à El-Mina.

Saisissant toute la gravité de l'émigration des Libanais, il n'eut, depuis plus de dix ans, qu'une seule préoccupation : enrayer ce mouvement et retenir au Liban, en les employant sur place, les jeunes gens qui s'en allaient, et contribuer ainsi au relèvement économique de notre pays. C'est ainsi qu'il a été amené à concevoir et à réaliser, grâce à des riches émigrés libanais, la Société de Kadischa pour l'électrification du Liban-Nord, et celle des ciments de Chekka. Dans la première, grâce à son infatigable activité et à la confiance qu'il inspire à toutes les communautés du Liban-Nord, un capital de 275000 livres turques-or, a été investi par des Libanais, presque tous des anciens émigrés. Tout le monde reconnaît ici que Mgr Antoine Arida a trouvé, par ces vastes entreprises, le secret d'enrayer l'émigration, ce grand fléau qui dépeuple, au profit de l'Amérique, les villes et villages libanais. Les profits qu'il retire de ces entreprises, il les consacre à la construction des écoles et des églises négligées Jusqu'à ces temps derniers.

Le nouveau patriarche, surnommé à juste titre « le père des pauvres », n'est pas moins célèbre par ses mandements de Carême reflétant la plus pure doctrine de l'Évangile et de l'Église, sertis des textes mis en relief des Saintes Écritures et des Pères de l'Église.

En raison de cette activité spirituelle et économique, surtout en raison de son inébranlable attachement à la cause française, dont il a toujours été, dans le Liban-Nord, l'indéfectible protagoniste, le gouvernement français le créa commandeur de la Légion d'honneur.

*
* *
*

Le dimanche 10 janvier eut lieu, à Békerké, l'intronisation du nouveau patriarche. Une foule immense se pressait dans la cour d'honneur et au dehors du palais patriarcat. De nombreuses délégations du Liban et des États voisins y prirent part. La gendarmerie libanaise chargée du maintien de l'ordre exécuta à diverses reprises la marche libanaise.

Dès 9 heures, la chapelle était comble. Dans la tribune exclusivement réservée aux autorités civiles, nous remarquons la présence de MM. Charles Dabbas, président de la République libanaise, et Tetreau, secrétaire général du haut commissariat, représentant le haut commissaire indisposé à Damas ; le général de Granrut, l'amiral Derville avec leurs états-majors, les consuls étrangers accrédités dans les États placés sous mandat français ; les ministres, les députés, les hauts fonctionnaires des deux Sérails et d'autres personnalités de la haute société libanaise et syrienne. Au chœur, les archevêques maronites. Mgr le délégué apostolique ayant à sa droite Mgr Tapouni, patriarche syrien catholique, et à sa gauche S. B. Mgr Arplanian, patriarche arménien catholique, puis NN. SS. Nazillan, Cattan, Nouri, etc., tous vêtus des ornements épiscopaux de leur rite respectif.

Dans la nef. des personnalités et des notables de tous les points du Liban, les supérieurs des Ordres religieux orientaux et occidentaux.

La cérémonie du sacre et de l'intronisation fut présidée par Son Excellence Mgr Paul Aouard, archevêque de Chypre, aidé de S. Exc. Mgr Paul Akl, vicaire patriarcal.

Au moment de la sainte communion, les deux vicaires patriarcaux. NN. SS. Abdallah Khoury et Pierre Féghali vont derrière le maître autel chercher le nouveau patriarche tenu caché durant toute la célébration de la messe. Il vient se tenir devant le consécrateur qui commence la cérémonie de l'intronisation entremêlée de chants syriaques de la plus haute antiquité. Il s'agenouille nu-tête devant l'autel. Les archevêques le revêtent des insignes patriarcaux, moins la chape, la mitre et la crosse. Après la lecture de l'Évangile, posé sur sa tête, les évêques posent la main droite sur sa tête et prononcent les paroles rituelles, : « Il a été élu par le Saint-Esprit.

.....

Damien Ramia

(La Correspondance d'Orient, juillet 1932)

Au printemps, l'usine de la Société des Ciments Libanais est entrée en activité.]

Le Liban, terre d'avenir à la jeunesse éternelle
par Yves Darbois
(L'Intransigeant, 16 juin 1933)

J'ai vu, sur la route de Tripoli, l'usine du ciment libanais de Chekka, qui n'a rien à envier à celles de France.

Société mutuelle d'épargne

(L'Argus, 10 septembre 1933)

Le conseil d'administration se compose de :

.....
4° M. Fernand Cheronnet ¹, ingénieur, administrateur-fondateur de la société
« Ciments libanais », demeurant à Enghien, rue Périgot, n° 7 bis ;
.....

Assemblées générales
(La Dépêche coloniale, 22 juin 1934)

Société des Ciments libanais. Assemblée ordinaire, le 30 juin. 11 heures, rue Bassano, 10 [siège du Bureau d'organisation économique].

SOCIETE DES CIMENTS LIBANAIS
(Le Temps, 25 août 1934)

Le bilan au 31 décembre 1933, qui ne comporte ni bénéfice ni perte, fait apparaître, en regard de 4.996.211 francs d'exigibilités à plus ou moins court terme, un ensemble disponible ou réalisable de 3.192.773 francs. Les immobilisations figurent, amortissement déduits, pour 21.542.052 francs.

(La Journée industrielle, 9 décembre 1934)

À l'ordre du jour d'une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 26 janvier, figure la création de 12.000 actions privilégiées à 6 %, récupérables pour l'agrandissement de l'usine de la société, à Chekka (Liban).

Assemblées générales
(La Dépêche coloniale, 12 décembre 1934)

Société des Ciments Libanais, Assemblée extraordinaire. le 26 11 heures, rue Bassano, 10.

La « Société des ciments libanais » a installé une importante usine à Chekka en 1931 ; en 1935 un groupement de Damas a construit dans la vallée de Barada une cimenterie aménagée avec le concours de techniciens spécialisés.

La production des trois dernières années a été la suivante :

¹ Fernand Hyacinthe Louis Cheronnet (Paris XI^e. 11 mai 1889-Enghien, 4 août 1967) à Fils d'Achille Alexis Cheronnet, boulanger, et de Louise Armandine Livet. Marié à Saint-Maur-des-Fossés, en 1921, avec Madeleine Robert. C.A.P. d'électricité. Successivement matelot-mécanicien, quartier-maître, second maître et premier maître mécanicien de la Marine (1909-1919). Ingénieur électricien. Conseiller municipal d'Enghien.

1932 50.000 tonnes de ciment
1933 64.500 tonnes de ciment
1934 108.800 tonnes de ciment dont 28.800 tonnes ont été fournies par l'usine de Damas.

Les chiffres concernant 1934 montrent donc une augmentation de plus du double par rapport à ceux de 1932 (exactement 117,6 %).
(Dumast, *Le Port de Beyrouth*, 1952, p. 159).

Ciments Libanais
(*La Journée industrielle*, 2 février 1938)

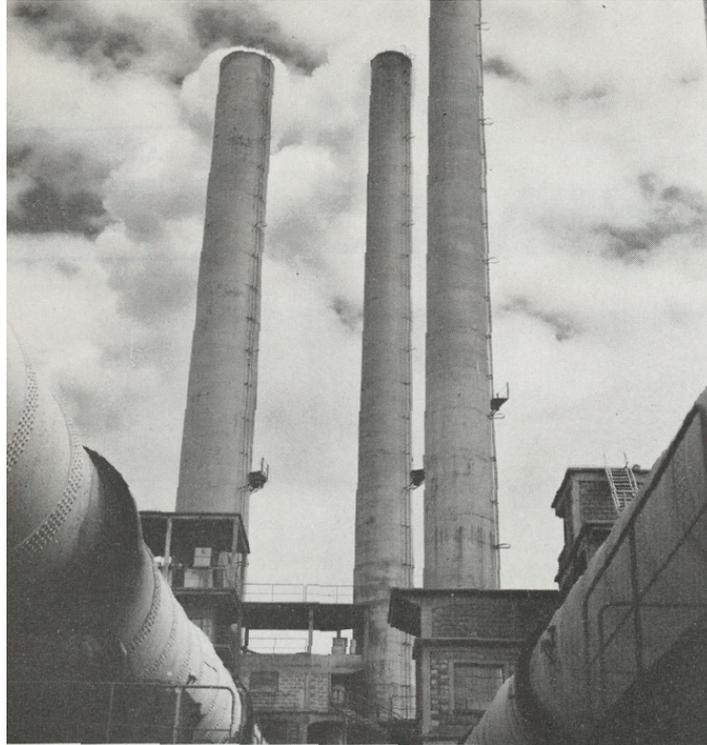
Les comptes de l'exercice 1936 qui seront soumis à l'assemblée ordinaire du 17 mars se soldent par un bénéfice net de 2.050.234 fr., contre 602.225 fr. pour l'exercice précédent.

Le conseil proposera la répartition d'un dividende de 6 %.

Syrie-Liban : quinze ans de mandat
(*La Correspondance d'Orient*, 1^{er} septembre 1938)

Les besoins du pays en ciment ont suscité la création de deux fabriques. L'une, installée en 1931 par les soins d'une Société libanaise, la « Société des Ciments Libanais », au capital de 240.000 livres libano-syriennes or, exploite les roches calcaires de la région de Chekka, au Sud de Tripoli. Sa capacité de production vient d'être portée, à la suite de nouveaux aménagements, à 80.000 tonnes par an. L'autre, fondée en 1934, dans la région de Damas, par une société syrienne, la « Société Nationale du Ciment et des Matériaux de Construction », au capital de 144.000 livres turques or, a, dès la première année de son fonctionnement, livré près de 30.000 tonnes.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS LIBANAIS
BEYROUTH CHEKKA
Facteur important du développement
(*La Cité, journal de la Cité universitaire internationale de Paris, 1968*)



Fondée en 1929, la Société des Ciments Libanais fut une des toutes premières réalisations industrielles au Liban. Au cours des années, les premières installations d'une capacité de production annuelle de 60.000 tonnes, ont été successivement agrandies et remplacées de sorte que l'usine actuelle produit plus de 750 000 tonnes de ciment par an.

Ce développement progressif est le résultat d'une planification à long terme et d'une étude continuelle du marché et des procédés modernes de production. Grâce à ses laboratoires et à sa collaboration étroite avec des instituts de recherches et d'étude internationaux, la Société des Ciments Libanais met au service de l'industrie du bâtiment des produits de la meilleure qualité qui dépassent largement les exigences des normes internationales.

La renommée, tant au Liban qu'à l'étranger, des ciments Portland de la Société des Ciments Libanais, vendus sous la marque « BAALBECK », est d'ailleurs solidement établie.

De son côté, l'Etat Libanais prélève, par l'impôt sur le revenu, près de la moitié des bénéfices de la Société. Il perçoit, en outre, une taxe indirecte de LL. 5 par tonne de ciment vendue à l'intérieur du pays et en 1966 la contribution de la Société des Ciments Libanais aux recettes de l'Etat a dépassé LL. 9 millions en impôts et taxes de toutes sortes.

Les problèmes sociaux ont toujours retenu l'attention spéciale de la Société des Ciments Libanais. Les traitements et salaires de son personnel — environ 700 employés et ouvriers — sont parmi les plus élevés au Liban.

Les deux mois de gratifications par an, ainsi que les différentes réalisations sociales sont devenus une tradition : cantine, coopérative, service médical complet et gratuit pour les membres du personnel et leurs familles, fonds d'avances sans intérêts pour la construction d'habitations, pour ne citer que les plus importantes.
